

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2022



L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	28
Membres représentés	7
Membres absents	0
Secrétaire de séance	Laurence GROSSI
Date de la convocation des conseillers	16 novembre 2022
Date de l'affichage de la convocation	16 novembre 2022



PRÉSENTS :

Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie CURCIO, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Madame Magalie FRANÇOIS, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Rachid BENYAHIA, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Emma ABREU(**arrivée à 19h03**), Monsieur Hassan FERE, Madame Sylvie MUNDVILLER, Madame Aurélie TASTAYRE(**arrivée à 19h06**), Monsieur Samir METIDJI (**arrivée à 19h05**), Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Michèle PELABERE donne pouvoir à Madame Laurence GROSSI

Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT

Madame Maria ALVES donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD

Monsieur Dominique DI PONIO donne pouvoir à Monsieur Serge DOMINGUES

Madame Nadia GHARNIT donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES

Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE

Madame Danièle KAMENI donne pouvoir à Madame Aurélie TASTAYRE

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 LIE A LA DELEGATION DE L'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC HALLE ET MARCHES FORAINS DE LA VILLE DE VILLEPARISIS

Le Conseil Municipal,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1411-3 ;

Vu l'ordonnance n°2016-65 du 19 janvier 2016 relative aux contrats de concession, notamment son article 52 ;

Vu la délibération du 22 Février 2017 de la ville donnant délégation à la société Loiseau Marchés du Groupe Cordonnier la gestion du service public d'exploitation halle et marchés forains pour une durée de cinq ans à compter du 24 mars 2017,

Vu le rapport d'activité de la Société Loiseau du Groupe Cordonnier relatif à la délégation de l'exploitation du service public halle et marchés forains de la ville de Villeparisis pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 ;

Considérant l'importance de rédiger un rapport d'activité lié à la délégation de l'exploitation du service public que la halle et le marché forain de la ville de Villeparisis,

Entendu l'exposé de Monsieur Serge DOMINGUES, Conseiller municipal délégué à la vie économique, emploi, insertion professionnelle,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er}

PREND ACTE du rapport d'activité de la Société Loiseau du Groupe Cordonnier relatif à la délégation de l'exploitation du service public halle et marchés forains de la ville de Villeparisis pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Article 2

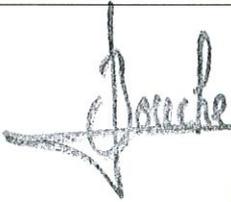
Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET ANS QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire	Laurence GROSSI Secrétaire de séance

